COMMUNE D'OUESSANT

FICHE DE POSTE

Chargé.e de missions urbanisme

Employeur	Commune d'Ouessant
Rattachement	Secrétaire générale, en lien avec le maire et l'élue en charge de l'urbanisme
Nature du contrat	Contrat de droit public, emploi non permanent, accroissement temporaire d'activité (art. L332-23 1° du CGFP)
Durée	12 mois maximum, temps complet (CDD de 6 mois pour débuter la mission)
Grade de référence	Rédacteur territorial (catégorie B, filière administrative), indice majoré 420 + RIFSEEP
Lieu	Mairie d'Ouessant (non logé)
Date de prise de poste	A partir du 15 novembre 2026

1. Finalité du poste

Piloter la planification territoriale de la commune à travers plusieurs chantiers : animation agricole et foncière, régulation des meublés de tourisme au profit de la location de logements principaux à l'année, finalisation du règlement local de publicité (RLP), révision de la ZPPAUP, élaboration du CRAP et préfiguration des OAP. Définition d'un cahier des charges en vue de la consultation d'un cabinet d'architecture, pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme. L'objectif est de doter la commune d'un document d'urbanisme, d'outils de protection du patrimoine et du paysage actualisés, d'encadrement de l'affichage, de soutien à l'agriculture, de maîtrise de l'offre touristique et de planification, en collaboration avec les différents partenaires (CAUE, l'ABF et la DDTM, PNRA,…) dans leurs domaines de compétences.

2. Missions

2.1 Volet Animation agricole et foncière

- Démarche proactive, menée en parallèle du diagnostic architectural et paysager réalisé par le CAUE, de recensement et de mobilisation des propriétaires de terrains agricoles.
- En partenariat avec la Safer, la Chambre d'agriculture, le PNRA et les réseaux locaux : mise en relation entre les propriétaires fonciers et les porteurs de projets agricoles, afin de pérenniser l'activité agricole de la commune.
- Contribution aux orientations du futur PLU.

2.2 Volet régulation des meublés de tourisme

- **Objectif :** Analyse des leviers disponibles pour favoriser le développement de la location de logements principaux à l'année.
- Étude de la réglementation et des possibilités de régulation, en partenariat avec l'AIP notamment.
- Recensement des meublés existants (déclarations, plateformes, taxe de séjour), en lien avec l'Office de Tourisme
- Analyse du cadre juridique : changement d'usage, enregistrement.
- Scénarios de régulation, avec impact sur le logement des résidents permanents.
- Propositions opérationnelles : procédure, contrôles, calendrier.

2.3 Volet Réglementation de la publicité : finalisation du RLP et CRAP Enseignes

- Reprise et finalisation de la procédure d'élaboration du RLP (règlement local de publicité) : reprise du dossier existant, mise à jour du diagnostic, ajustement du zonage et des prescriptions, en lien avec l'agent en charge de l'instruction en urbanisme et des enseignes.
- Cohérence du RLP avec le futur PLU et la ZPPAUP
- Élaboration d'un CRAP Enseignes (volet « Enseignes, Publicités et Devantures » du CRAP), dans le cadre de la valorisation de l'image environnementale de la commune.
- Animation de la concertation avec les professionnels et les administrés.
- Pilotage des phases administratives : arrêt, avis des personnes publiques associées (PPA), enquête publique, approbation.
- Préparation des outils d'application de la police de la publicité par la commune.
- **Appui :** Le CAUE, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et la DDTM sont en soutien sur ce volet.

2.4 Étude d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

- Analyse des règles d'urbanisme actuellement applicables (Règlement national d'urbanisme, RNU) et évaluation des besoins de développement de la commune, en partenariat avec le CAUE.
- Bilan des contraintes réglementaires (lois d'aménagement, ZAN - zéro artificialisation nette, critères environnementaux), ZPPAUP, différentes servitudes (sémaphore,…)
- Note d'opportunité et de cadrage : périmètre, calendrier, budget.
- Rédaction du cahier des charges du marché public visant à retenir un cabinet spécialisé dans l'élaboration de PLU.
- Cette étude est menée en connexion avec les autres missions (foncier, meublés, RLP, CRAP et OAP, ZPPAUP).

2.5 Élaboration du CRAP (cahier de recommandations architecturales et paysagères) et préfiguration des OAP

- Définir les orientations architecturales et paysagères de la commune pour préserver l'identité locale, et réaliser le CRAP en faisant un outil de référence partagé.
- Préfigurer les OAP (orientations d'aménagement et de programmation), destinées à alimenter le futur PLU.
- S'appuyer sur le CAUE pour un diagnostic partagé (enjeux architecturaux et paysagers, diagnostic de terrain mené conjointement), puis travailler avec l'ABF et les services de l'État (UDAP).
- Veiller à l'articulation du CRAP avec les futures orientations réglementaires du PLU et animer la concertation technique avec les partenaires institutionnels.
- Mettre en place des réunions publiques pour une concertation avec la population de l'île.
- **Appui :** Le CAUE est en appui du/de la chargé(e) de mission, via un diagnostic partagé.

2.6 Révision de la ZPPAUP

- Conduire le travail de révision de la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) de la commune, en vue de son intégration dans le futur PLU.
- Faire le bilan de la ZPPAUP actuelle (périmètre, prescriptions, application) et identifier les évolutions à apporter.
- Veiller à la cohérence de cette révision avec le CRAP, le RLP et la préfiguration des OAP, ainsi qu'avec les orientations du futur PLU.
- Travailler avec l'ABF et les services de l'État (UDAP), et animer la concertation avec les partenaires et la population.
- Préparer les éléments qui seront transmis au cabinet chargé du PLU, afin que la ZPPAUP révisée y soit intégrée.

2.7 Missions transversales

- Participation à une réunion de coordination avec le CAUE dès la prise de poste, pour inscrire les missions dans une dynamique d'actions conjointes.
- Comptes rendus et notes aux élus, préparation des délibérations.
- Présentation en conseil municipal et en réunion publique.
- Suivi d'un calendrier global des chantiers.

Les missions décrites dans cette fiche de poste peuvent être modulées en fonction des aléas rencontrés.

3. Profil recherché

Formation

Bac+5 en urbanisme, aménagement du territoire, droit de l'urbanisme, patrimoine ou paysage.

Savoirs

- Code de l'urbanisme (PLU, RLP, procédures)
- Droit du littoral, des sites et du patrimoine protégés
- Réglementation de la publicité et des enseignes ; commande publique (cahier des charges d'un marché d'études)
- Foncier rural et acteurs de l'agriculture (Safer, Chambre d'agriculture)
- Fonctionnement des collectivités et des procédures de concertation

Savoir-faire

- Conduite de projet en autonomie
- Rédaction de notes, de rapports et de cahiers des charges
- Cartographie / SIG (QGIS ou équivalent)
- Animation de réunions et de concertations (partenaires institutionnels, professionnels, habitants)

Savoir-être

Rigueur, sens du contact et diplomatie (petite commune, sujets sensibles comme les meublés), discrétion, capacité à travailler dans un contexte insulaire.

Expérience

Une première expérience en collectivité ou en bureau d'études est appréciée.

4. Conditions d'exercice

- Rémunération : grille indiciaire du grade de rédacteur territorial, indice majoré 420 + RIFSEEP
- Télétravail partiel possible selon les phases du projet (à définir avec le candidat)
- Réunion avec les différents partenaires (PNRA, DDTM, CAUE, ABF, Safer, Chambre d'agriculture, etc.)
- Candidatures : CV et lettre de motivation à adresser à M. le Maire